

le travail

Supplément sur
la question nationale
Décembre 1979



Analyse du Livre blanc sur la souveraineté association

conseil confédéral
de la CSN,

29-30 novembre et 1er décembre 1979

Présentation

Le premier novembre 1979, le gouvernement du Québec déposait à l'Assemblée nationale le Livre blanc "*La nouvelle entente Québec-Canada*", portant sur son projet politique de souveraineté-association.

Devant l'importance des enjeux de cette question pour les travailleurs et travailleuses, la CSN estime qu'il est de sa responsabilité d'intervenir en présentant son analyse de ce Livre blanc.

Fidèle à sa tradition de lutte et selon le mandat précis qu'elle a reçu du congrès de juin dernier, elle apporte ainsi sa contribution dans ce débat ***"en fournissant, à partir de sa plate-forme de revendications, les éléments d'analyse et de critique nécessaires pour permettre aux travailleurs et travailleuses de s'assurer que leurs intérêts seront sauvegardés... de façon aussi à influencer le débat et les choix politiques qui seront proposés au peuple par les partis politiques."***

Dans un premier temps, nous faisons une réflexion sur les trois premiers chapitres qui composent la partie historique du Livre blanc, sans toutefois reprendre le cheminement particulier de chacun.

Dans un deuxième temps, nous abordons les chapitres quatre, cinq et six portant respectivement sur les modalités de la souveraineté-association, la démarche référendaire et le projet de société du gouvernement du parti québécois.

Nous avons tenu à présenter le plus fidèlement possible les principaux éléments de chacun de ces chapitres tout en dégagant également les réflexions qui s'imposent, tenant compte des orientations tracées lors de nos congrès de juin 1978 et de juin 1979 sur la question nationale.

La présente analyse du Livre blanc s'inscrit dans la période de réflexion qui doit précéder la période où la question référendaire sera formulée et adoptée par l'Assemblée nationale. *On trouvera en annexe les différentes phases de la démarche décidée par le gouvernement.*

La CSN poursuivra la démarche décidée par son dernier congrès et elle aura dans les étapes à venir à se prononcer sur l'opportunité de prendre position et sur la nature de cette position.

NOTE: Cette analyse du Livre blanc sur la souveraineté-association a été présentée au conseil confédéral de la CSN par le comité d'orientation de la centrale. La conclusion, à partir de la page 18, a été adoptée par le conseil confédéral et devient ainsi la position officielle de la CSN sur le Livre blanc.

Chapitres 1, 2 et 3

L'analyse historique du Livre blanc

Le Livre blanc s'ouvre sur un chapitre intitulé "*Je me souviens*", qui résume en quelques pages l'histoire du Québec. Les chapitres deux et trois qui portent comme titre "*L'expérience du fédéralisme*" et "*L'impasse du fédéralisme*" font une critique de l'évolution historique du régime fédéral au Québec et de différentes tentatives pour le transformer à la suite de diverses commissions d'enquêtes.

Depuis les années soixante particulièrement, s'est développé un important mouvement d'émancipation nationale au Québec. Pendant cette période, "*ce peuple sans histoire*" comme disait Lord Durham, a pris conscience de ses origines, des luttes de ses ancêtres et des difficultés auxquelles il est confronté pour survivre. Nous avons aussi mieux compris que la nation québécoise s'est constituée et développée à travers la résistance que le peuple a opposée à l'oppression nationale.

Dans un contexte politique comme celui où nous vivons, il est normal que nous réfléchissions sur ce qu'a été notre histoire, afin de mieux comprendre les enjeux actuels qui nous confrontent comme travailleurs.

L'interprétation de l'histoire comme instrument du pouvoir

La lecture du premier chapitre du Livre blanc nous rappelle cependant que l'interprétation de l'histoire devient aussi un enjeu so-

cial. Dans le débat politique dans lequel nous nous engageons, il apparaît nécessaire pour ceux qui contrôlent l'Etat, que le discours sur l'histoire diffusé dans la société corresponde le plus possible à leurs valeurs et objectifs.

Afin que le projet politique qu'ils défendent acquière le maximum de légitimité sociale, qu'il soit le plus largement partagé par tout le peuple, il est nécessaire que ce projet apparaisse comme la "continuité naturelle", la conclusion logique du processus historique. Ainsi un nouveau discours se constituera où chaque événement passé deviendra porteur d'un sens qui ne pourra que justifier les mesures que l'Etat propose, ces mesures apparaissant les seules possibles, les seules qui répondent à l'intérêt général, les seules qui constituent "*le fondement indispensable de tout progrès ultérieur*" (p. 4)

De cette façon, chaque événement historique portera en germe la finalité inéluctable de l'histoire dont accouchera le pouvoir en place, si tout le peuple lui fait confiance. Par exemple, de l'Acte de Québec de 1774, on écrit dans le Livre blanc: "*cette victoire n'en était pas moins capitale, puisque tout en rétablissant la continuité historique, elle constituait le fondement indispensable de tout progrès ultérieur*".

Ainsi l'histoire s'écrit-elle à rebours en fonction des intérêts de ceux qui prétendent nous livrer la conclusion ultime.

Comme instrument idéologique

Cette recherche de la continuité à tout prix se fera même en récupérant ceux de qui naguère il était, pour d'autres fins, nécessaire de se démarquer: "*Tous les chefs politiques du Québec, sans distinction de partis, - MM. Duplessis, Sauvé, Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa ont lutté pour que les Québécois fussent de plus en plus maîtres chez eux*". (p. 17).

Finalement, si les "héros" de notre histoire sont ressuscités et se mettent à parler, ils parleront nécessairement le langage du pouvoir qui peut aussi être sexiste: "*Madeleine de Verchères aurait dit oui!*", raconte l'organisation féminine du Parti québécois.

Il fut un temps où toute notre histoire parlait le langage de l'Eglise, aujourd'hui toute notre histoire doit parler celui de la souveraineté-association. C'est ainsi que se manifeste

“le pluralisme” idéologique dans nos démocraties.

Comme si nous avions tous les mêmes intérêts dans la société

Puisque le projet politique du gouvernement actuel nécessite le développement d'un nouveau consensus social, où les intérêts de toutes les classes qui constituent la nation paraissent confondus, ou mieux, où les intérêts de chacun paraissent trouver leur accomplissement de façon harmonieuse, il est nécessaire que l'image qui se dégage de la nation dans son développement historique soit celle d'une communauté où les classes sociales n'existent pas. On parlera alors des francophones, ou des Québécois, et des anglophones comme formant des groupes parfaitement homogènes où toutes les classes et couches sociales seront fusionnées.

Comme si l'oppression nationale était la même pour tous

Ainsi, la lecture de la partie historique du Livre blanc, surtout par ce qu'il ne dit pas, nous laisse croire que tous les groupes de la société québécoise ont vécu de la même façon l'oppression nationale, qu'ils ont toujours été unanimes dans la façon de réagir, de résister et de lutter.

Or, les analyses que nous avons faites à la CSN, et qui sont aussi celles de plusieurs historiens, ont montré que dans l'histoire de notre peuple, ce sont les travailleurs et les couches populaires qui ont davantage subi les effets de l'oppression nationale. D'autre part, la volonté d'affirmation et de libération qu'a manifestée le peuple dans la lutte contre l'oppression nationale a toujours été, et est encore dominée et utilisée par des dirigeants politiques représentant des intérêts de classe qui ne sont pas les nôtres.

Ces dimensions sont complètement absentes du Livre blanc et nous en donnerons seulement quelques exemples.

Dès le début, les divergences d'intérêt se sont manifestées

On dit ainsi que *“par la découverte, la prise de possession et l'occupation du sol, les*

Québécois se définissent progressivement comme des Nord-Américains”. (p. 3) Ce que l'on ne dit pas, c'est que la colonisation française s'est d'abord faite en s'emparant des territoires des Amérindiens, en exploitant leur main-d'oeuvre pour le commerce de la fourrure, en suscitant la division et les guerres entre groupes et en les forçant à accepter “les bienfaits de la civilisation blanche”, ce qui a eu pour effet de les décimer en bonne partie. De plus dès les débuts de la colonie française, la société se constitua sur la base de classes sociales qui n'avaient pas toutes les mêmes intérêts face à la métropole française.

L'administration coloniale et les grands marchands ayant des intérêts dans le commerce des fourrures, s'appuieront sur les seigneurs et le clergé (qui est aussi propriétaire d'une partie des terres) pour dominer les petits paysans, artisans, boutiquiers, et les quelques travailleurs salariés.

Privilèges aux seigneurs et au clergé pour tenir le peuple en respect

Avec la Conquête, les administrateurs et les marchands pourront facilement retourner en France. La nouvelle puissance coloniale, après avoir tenté d'assimiler le peuple par un ensemble de mesures visant à imposer les institutions anglaises, préféra plutôt par la suite se concilier par une nouvelle entente (d'égal à égal?) la classe des seigneurs et du clergé en leur concédant le droit, à toute fin pratique, de se reproduire comme classe (rétablissement de la rente seigneuriale, de la dime, abolition du serment du test, etc.) en échange de quoi ces derniers feraient accepter au peuple la nouvelle domination coloniale et protégeraient le même bon peuple des influences de la révolution américaine. C'est cette entente, l'Acte de Québec, qui est qualifiée sans plus de nuance de *“victoire”*.

La dimension sociale de la lutte des Patriotes est complètement absente

Avec l'Acte constitutionnel de 1791, qui sépara le Québec en Haut et en Bas Canada, les seigneurs et le clergé conservèrent ce qu'ils avaient acquis antérieurement. A l'assemblée du Bas Canada, le peuple élit alors des repré-

sentants d'une petite bourgeoisie en formation et à travers eux, mena une lutte sociale non seulement contre la domination coloniale, mais aussi contre les privilèges des collaborateurs des colonisateurs, seigneurs et clergé. Cette lutte aboutit à l'insurrection des Patriotes de 1837-38.

Cette dernière dimension fondamentale de la lutte des Patriotes, qui fait qu'elle est aussi une lutte entre les classes au sein de la société, est complètement absente du Livre blanc. On passe aussi sous silence le fait que les Patriotes proclamèrent l'indépendance (mais il est maintenant des mots tabous...).

À la suite de l'échec de l'insurrection, le clergé et les seigneurs conservèrent toujours leurs privilèges (ils avaient condamné les Patriotes). D'autre part, certains dirigeants des Patriotes, issus de la petite bourgeoisie s'accommodèrent fort bien des nouvelles structures politiques et entreprirent de jouer le jeu. Ils pourront ainsi accéder à des charges publiques et défendre leurs intérêts (Lafontaine et G.E. Cartier). C'est cette "nouvelle élite" que les francophones s'étaient donnée, dit-on dans le Livre blanc, qui contrôlera les "institutions sociales, scolaires et culturelles de qualité" (p. 7).

Les intérêts de classe derrière la Confédération sont gardés sous silence

Aucune mention n'est faite des luttes pour la démocratisation de ces institutions "de qualité" (les meilleures institutions d'enseignement du monde, disait Duplessis), en particulier sous la direction du Parti des Rouges.

L'analyse que l'on fait de la Confédération est du même type. Si on insiste sur le fait qu'Antoine Aimé Dorion dénonça la Confédération, on ne note pas que ce projet fut appuyé par certaines de "nos élites" comme le clergé (puisque le Québec conservait la juridiction dans le domaine de l'éducation et de la santé) ou les intérêts francophones liés à la construction des chemins de fer (G.E. Cartier)

Une histoire réduite aux aspirations politiques de la petite bourgeoisie nationale

Bref toute l'analyse du Livre blanc est centrée sur les institutions politiques, et les

seuls éléments retenus sont ceux qui affectent la petite et moyenne bourgeoisie québécoise et qui entravent sa marche vers l'exercice plein et entier du pouvoir politique. Tous les éléments permettant de comprendre pourquoi la question nationale n'a jamais été résolue, à cause de la collaboration de couches et classes sociales qui ont trouvé leur intérêt en agissant comme intermédiaires entre le pouvoir colonial et les classes populaires, tous ces éléments sont donc absents. Conclusion évidente de ce type de discours: la résolution de la question nationale passe nécessairement par l'appui à la petite bourgeoisie nationale.

Le traitement que l'on fait des anglophones est du même niveau partisan. On parle "des anglophones", de la "communauté anglophone" comme s'il s'agissait encore là d'un bloc homogène, et on identifie le pouvoir fédéral à la nation canadienne anglaise.

Plusieurs historiens ont démontré que la Confédération fut d'abord le projet des milieux d'affaires canadiens-anglais, l'aboutissement politique du développement du capitalisme canadien.

Faute de traiter les causes économiques des projets politiques et de l'oppression nationale, l'analyse qui est faite du fédéralisme dans les trois premiers chapitres du Livre blanc, nous amène à croire que la Confédération et les volontés de l'Etat fédéral de restreindre toujours plus les pouvoirs du Québec seraient un vaste complot dont tout le peuple canadien est responsable. Ainsi la première grande cause que l'on identifie pour expliquer les mouvements centralisateurs du fédéral réside dans le fait que "l'accroissement des pouvoirs et de l'influence du gouvernement fédéral répond aux aspirations de la communauté canadienne anglaise" (p. 17). Y-aurait-il des peuples "naturellement" dominateurs? Comme si le peuple de certaines régions du Canada anglais n'avait jamais été affecté par le développement inégal du capitalisme favorisé par les politiques de l'Etat fédéral.

Autre fait significatif: les quelques moments historiques où l'on assiste à des formes d'unité dans la lutte des deux peuples contre le pouvoir colonial anglais ne sont pas mentionnés. On pense en particulier aux luttes conjointes menées dans le Haut et le Bas Canada en 1837-38 pour le gouvernement responsable.

Les groupes porteurs d'aspirations populaires sont rayés de l'histoire

Sur le plan de l'analyse de l'histoire, ce texte est donc beaucoup plus significatif par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit. Ainsi en est-il du traitement que l'on fait des groupes sociaux qui sont les plus susceptibles de questionner les finalités sociales du projet politique du gouvernement du Parti québécois. On pense par exemple aux peuples autochtones, Amérindiens et Inuit qui, depuis quelques années, prennent une conscience plus vive de leur condition et posent ainsi au gouvernement actuel le problème fondamental du traitement qu'il réservera aux autres peuples dominés.

On pense aussi aux organisations syndicales, en particulier la CSN, qui tout au long de son histoire, a été un instrument privilégié de lutte des travailleurs contre l'oppression nationale et contre notre dépendance économique.

Nulle part, on ne parle de ces groupes sociaux dans l'histoire officielle du gouvernement, ou si on les mentionne c'est pour dénaturer le véritable sens de leurs revendications. Ainsi la lutte du peuple Métis sous la direction de Louis Riel pour l'obtention d'une province Métis (Assiniboya) devient une "*lutte pour la survie des communautés francophones de l'Ouest*" (p. 11).

Craignant peut-être que ces groupes sociaux ne se rallieront pas aveuglément et inconditionnellement aux projets politiques du gouvernement, on les a simplement rayés de l'histoire.

On se demande finalement pourquoi l'histoire se termine à la seconde guerre mondiale. La renaissance du mouvement national et des luttes syndicales et populaires au Québec depuis les années soixante ne marque-t-elle pas une période importante de notre histoire? N'est-ce pas ce mouvement qui sera précisément responsable de l'arrivée au pouvoir du Parti québécois? Pourquoi ne pas parler non plus des événements d'octobre '70, où par la Loi des mesures de guerre et l'occupation militaire du Québec, le pouvoir fédéral commit une agression sans précédent?

Est-ce ainsi que s'appliquent "*les grandes lois*" (p. 3) qui président à la fabrication de l'histoire officielle? Derrière l'histoire officielle, il y a en effet toujours le pouvoir et ses lois.

Chapitre 4

Le contenu et les modalités de la nouvelle entente

Le chapitre quatre du Livre blanc intitulé "La nouvelle entente" présente, dans une vingtaine de pages, le contenu et les modalités de celle-ci.

La souveraineté-association est définie comme une nouvelle entente Québec-Canada, se substituant au fédéralisme et "capable d'allier l'autonomie politique avec l'interdépendance économique" (p. 52)

Ce qu'implique la souveraineté

La souveraineté-association est souveraineté en ce sens qu'elle représente "le pouvoir de lever tous les impôts, de faire toutes les lois et d'être soi-même présent sur le plan international". (p. 59). Elle signifie également "la possibilité d'exercer librement, en commun, avec un ou plusieurs Etats, certains de ses pouvoirs nationaux". (p. 59)

Cette souveraineté implique "que les seules lois en vigueur sur le territoire du Québec seront celles qu'aura adoptées l'Assemblée nationale, et les seuls impôts qui pourront y être levés seront ceux qu'on décrètera en vertu des lois du Québec." (p. 60) La souveraineté implique également:

le droit inaliénable du Québec sur son territoire;

la citoyenneté québécoise – il n'y aura pas d'objection toutefois à ce que les Canadiens

qui recevront la citoyenneté québécoise puissent conserver leur citoyenneté canadienne;

le respect des droits des minorités (minorités anglophones du Québec, communautés amérindiennes – on ignore cependant les principales revendications de ces dernières);

le respect "des traités dont le Canada est partie" soit NORAD et l'OTAN – on pourra toutefois s'en dégager;

la présence du Québec à l'Organisation des Nations-Unies.

Ce qu'implique le traité d'association

La souveraineté-association est association dans ce sens qu'elle exige la négociation d'un "traité d'association communautaire avec le reste du Canada, dont le but sera, notamment de préserver l'espace économique canadien actuel, en assurant la continuité des échanges et en favorisant, à long terme, la croissance plus hâtive et mieux équilibrée de chacun des deux partenaires." (p. 62)

Le traité d'association établit:

la libre circulation des marchandises;

la libre concurrence;

la libre circulation des capitaux, sous réserve d'un code des investissements pouvant être promulgué par chacune des deux parties;

l'union monétaire et la libre circulation des personnes.

Il implique également l'harmonisation de certaines législations, par exemple, dans le domaine des transports (le chemin de fer, le transport aérien, la navigation intérieure) et la co-gestion de différents organismes publics tels Air-Canada et le Canadien-National... De plus, cet effort d'harmonisation pourrait "s'étendre à plusieurs autres domaines, et notamment à la défense." (p. 64)

Ce traité, qu'on perçoit différent d'une constitution, "aura un statut international et liera les parties de la manière et pour la durée qui y seront déterminées." (p. 62)

Les intérêts des classes dominantes sont protégés

Par sa volonté de récupérer le pouvoir politique, la souveraineté-association se situe,

d'une certaine manière, dans le prolongement des luttes du peuple québécois qui, à travers son histoire, a constamment recherché une emprise plus grande sur ses institutions politiques. Toutefois, cette volonté prend rapidement la couleur des forces économiques qui nous dominent et qui, par conséquent, marquent déjà de leur empreinte le contenu et les institutions politiques de la nouvelle entente proposée.

La souveraineté-association, en garantissant la libre circulation des marchandises, des capitaux, et le partage d'une même monnaie, assure les détenteurs du capital canadien, québécois et américain qu'ils pourront continuer à jouir des conditions favorables à l'accumulation de leurs avoirs.

Les aspirations populaires sont ignorées

En préservant l'espace économique canadien tel qu'il est aujourd'hui, la souveraineté-association s'appuie sur les classes dominantes, et elle ignore les revendications pourtant essentielles dans la lutte du peuple québécois contre l'oppression nationale: luttes contre toute forme de discrimination, contre le chômage, pour le relèvement des salaires et des prestations sociales; luttes contre la dépendance économique et pour une stratégie planifiée de développement en fonction des besoins et aspirations des classes populaires.

Dans la mesure où cette association oblige à l'harmonisation de certaines législations – ce qui nécessitera éventuellement des ententes particulières dans de nombreux domaines et la co-gestion des organismes auxquels incombera l'administration de ces ententes – on peut facilement imaginer qu'il y aura de nombreux affrontements avec le reste du Canada au cours de la négociation de "la nouvelle entente Québec-Canada". Dans ce sens, ce que nous affirmons au congrès de juin dernier sur la question nationale prend ici toute sa signification:

"La stratégie du gouvernement du Parti québécois, quant à lui, vise à rapatrier au Québec la juridiction sur certains leviers économiques afin d'appuyer les plans d'expansion des intérêts économiques québécois, généralement concentrés dans les mêmes secteurs que le capital canadien. Ces secteurs comprennent les institutions financières, le transport, les communications, l'alimentation, la distribution, l'acier".

Abandon de la politique monétaire comme outil de redressement économique

Constatant dans ce Livre blanc l'absence de toute volonté de redressement économique (l'élimination du chômage, l'égalisation des revenus, l'élimination des inégalités régionales), il n'est donc pas surprenant de rencontrer dans le projet d'association l'idée de renoncer à toute mesure de souveraineté sur la politique monétaire dans le nouveau Québec souverain.

La politique monétaire peut déterminer la disponibilité des prêts bancaires et les taux d'intérêt. Elle constitue un des leviers économiques essentiels d'un pays. Or, dans le projet d'association, on ne propose pas de traiter *d'égal à égal* avec le Canada en ce qui concerne la politique monétaire. Au contraire, la représentation du Québec et du Canada au sein de l'autorité monétaire centrale "sera proportionnelle à l'importance collective de chacune des deux économies". (p. 68)

Aucune remise en question de la dépendance

Certes, ce serait une grossière erreur de ne pas voir dans la souveraineté-association les conditions propices au développement de la politique économique mise de l'avant par le gouvernement du parti québécois dans son livre bleu "Bâtir le Québec" qui "**propose en quelque sorte que le Québec renonce à toute mesure d'autonomie dans le domaine économique, se soumettant plutôt au rôle que les maîtres de l'industrie et de la finance, Américains pour la plupart, ont déjà choisi pour le Québec: source d'exploitation des ressources naturelles ou hydrauliques à bon marché**". (Conseil fédéral, octobre 1979)

Enfin, le fait que l'association Québec-Canada soit conçue comme un traité devant lier "les parties de la manière et pour la durée qui y seront déterminées", n'est pas sans importance. Cela signifie, en principe, la possibilité pour le Québec ou le Canada de se retirer éventuellement de l'entente. En ce sens, juridiquement du moins, le caractère souverain de la souveraineté-association devrait primer sur sa dimension associative.

Malgré tout, les bourgeoisies sont inquiètes

Cela crée de sérieuses craintes chez les capitalistes canadiens et québécois sur les conséquences toujours possibles de cette nouvelle entente. Car malgré l'assurance donnée par le gouvernement du parti québécois de leur être des collaborateurs efficaces et fidèles, le caractère révocable du traité d'association suffit à leur rappeler que la confédération est encore le cadre politique le plus stable et le plus approprié pour le maintien et le développement de leurs marchés, pour l'accumulation de leurs capitaux.

Il ne faut donc pas se surprendre de constater que déjà le Conseil du patronat du Québec et la Chambre de commerce provinciale ont signalé qu'ils allaient se battre pour le non au referendum; non plus que les entreprises francophones du Québec financent la Fondation Pro-Canada comme les anglophones. Parmi elles, citons la Banque Canadienne Nationale, la Banque Provinciale du Canada, la Banque d'Épargne, Power Corp., Provigo, Télé-Métropole, Bombardier, Papiers Rolland, etc. (Voir La Presse, 4 octobre 1979, p. 1).

La bourgeoisie francophone est celle qui a dirigé le défunt Comité Pro-Canada en 1978 qui a eu comme président un ancien ministre, Claude Castonguay, du groupe La Laurentienne. Enfin la bourgeoisie francophone est personnellement et financièrement impliquée dans le parti libéral du Canada et du Québec.

Comme quoi, refuser de prendre en compte des revendications populaires pour une maîtrise plus grande de la vie économique et s'engager au contraire à rassurer les classes dominantes quant au maintien de leurs privilèges, cela non seulement freine la lutte du peuple contre les manifestations de l'oppression nationale, mais encore, ne saurait entraîner l'adhésion des classes dominantes au projet de gouvernement du Parti québécois.

Dans la mesure, où **“pour lutter efficacement contre l'oppression nationale et ses diverses manifestations, la CSN entend s'inscrire dans une démarche d'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels”** (congrès CSN, juin 1979), l'approche économique de la souveraineté-association, consacrant les pouvoirs de ceux qui nous dominent, aura à être repensée si elle cherche à se gagner les appuis populaires.

Les institutions communes du traité d'association

Tout en n'ayant pas la prétention à ce moment-ci *“d'esquisser une fois pour toute... le contour définitif”*, des structures de la nouvelle entente, et en reconnaissant qu'il y a place sur ce sujet à *“l'ouverture d'esprit et la réflexion créatrice”*, les auteurs proposent la mise sur pied de quatre institutions communautaires pour *“gérer les domaines communs au Canada et au Québec”*:

1- Le conseil communautaire. Il sera formé *“de ministres provenant du Québec et du Canada, et agissant d'après les instructions de leur gouvernement respectif... Il aura un pouvoir de décision sur les matières qui lui seront confiées par le traité d'association.”* (p. 67)

C'est, sans aucun doute, l'institution politique la plus importante puisqu'elle a un pouvoir de décision sur les matières qui lui sont confiées par le traité. De plus, comme il est entendu que *“les domaines compris dans l'association peuvent être à la fois nombreux et d'une grande importance”* (p. 66), il est facile de s'imaginer que son pouvoir pourra être très grand.

Toutefois, on ne précise pas le nombre de ministres qu'on souhaiterait voir siéger sur ce conseil. On ne nous assure pas non plus s'ils seront d'un nombre égal pour les deux parties, bien qu'on précise que *“les décisions relatives aux questions fondamentales requerront l'accord du Québec et du Canada”*. Les modalités de désignation des ministres à ce conseil demeurent imprécises. On n'envisage pas non plus que des membres de différentes formations politiques, de l'opposition par exemple, pourraient également siéger sur ce conseil. Tout cela, vu les nombreux champs d'intervention que ce conseil devrait assumer, n'est pas sans importance.

2- La commission d'experts. Son *“mandat sera défini par le traité d'association, elle sera formée de spécialistes québécois et canadiens, choisis pour leur compétence et nommés pour une période de temps déterminée.”* (p. 67) Il serait utile de préciser davantage le mandat et le fonctionnement de cette commission. Cela d'autant plus qu'elle sera formée d'experts, qui auront une fonction de consultation et de gestion très importante et pratiquement de décision, puisqu'elle aura à

"négocier les ententes internationales qui lieront la communauté" sur des questions douanières et commerciales. Ce type de commission laisse entrevoir la possibilité d'un grand pouvoir des technocrates.

3- La cour de justice. Elle sera formée d'un nombre égal de juges – c'est le seul organisme communautaire où on affirme la parité – "*Elle aura juridiction exclusive sur l'interprétation et la mise en oeuvre du traité d'association; ses décisions, finales, lieront les parties.*" (p. 67)

4- L'autorité monétaire. Sa composition "*sera proportionnelle à l'importance relative de chacune des deux économies*", donc inégale. Elle aura à exercer toutes les fonctions importantes normalement attribuées à une banque centrale. Relèveront en effet de l'autorité monétaire la création de la monnaie, les interventions sur le taux d'intérêt, la détermination du taux de change.

Cependant, en contrepartie, on propose de créer deux banques centrales, une pour le Québec et une autre pour le Canada.

Quels seront les pouvoirs de la banque centrale québécoise? La réponse du Livre blanc n'a pas besoin de commentaires: "*Le Québec, comme province, a toujours eu le droit de gérer sa dette et de diriger ses opérations financières comme il l'entendait: il n'y a aucune raison pour que, devenu souverain, il ne conserve pas ses pouvoirs.*" (p. 69). Toutefois, l'idée de conserver, en matière de politique monétaire, les pouvoirs que possède déjà le gouvernement provincial du Québec, n'est pas entièrement acquise dans le livre blanc. On propose, entre autre chose, que la juridiction de l'autorité monétaire centrale s'étende sur les coopératives d'épargne et de crédit. Ces institutions relèvent actuellement de la juridiction provinciale et se sont toujours opposées à tomber sous la juridiction de la Banque du Canada!

Quel contrôle démocratique aurons-nous sur les institutions du traité?

Pour la CSN, le processus d'appropriation par le peuple québécois, dans sa lutte contre l'oppression nationale, de pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels,

"nécessite la démocratisation de ces pouvoirs et institutions" (congrès, juin 1979).

En ce sens, contrairement à ce qu'on prétend dans le livre blanc, il n'est certainement pas prématuré d'interroger à ce moment-ci "*le contour définitif*" des structures communautaires qu'on nous propose. D'ailleurs, des informations plus soignées sur ce "*contour*", n'aurait certes pas diminué la qualité du "*dialogue*" qu'on nous dit vouloir entreprendre sur cette question.

Le principe de la souveraineté d'un peuple commande une démocratisation de ses institutions politiques la plus ouverte, la plus large, la plus transparente. L'effort pour tenter de circonscrire le plus fidèlement possible les mandats, la composition, le fonctionnement et le financement des nouvelles institutions politiques que l'on compte mettre de l'avant, ne sera jamais assez grand. Et, sans doute, est-il inquiétant d'entendre parfois réduire cette question, et cela de la part du premier ministre lui-même, à de "*la simple tuyauterie*". Ce débat sur la qualité de la vie démocratique d'un peuple souverain, ne serait-il accessible qu'aux "*experts*"?

Nous regrettons donc amèrement qu'un gouvernement, qui se fait le propagandiste d'un nouveau cadre politique, ne consacre finalement, dans un document de 118 pages, qu'à peine trois pages au fonctionnement de ses institutions. Et encore, dans ces trois pages, on ne s'attarde qu'aux institutions dites communautaires, c'est-à-dire celles gérant le statut d'association.

Quelles seront les institutions de la souveraineté?

On ne nous dit absolument rien des institutions portant sur la souveraineté elle-même, ou enfin, de ce qui en restera... Evidemment, on peut toujours laisser entendre qu'à ce niveau ces institutions seront semblables à celles que nous connaissons aujourd'hui. La situation ne sera toutefois plus la même; l'Assemblée nationale du Québec promulguera toutes les lois et lèvera tous les impôts, ce qui représente un développement significatif de son champ d'intervention. Or, ce qui fait la qualité de la vie souveraine d'un peuple, c'est sa capacité d'intervenir sur le déroulement de toute sa vie politique, économique, sociale et culturelle. D'où la nécessité de multiplier les lieux d'in-

tervention, de législation, de pouvoir, afin de permettre une approche plus fidèle aux besoins et aspirations d'un peuple, traduisant ainsi plus adéquatement sa diversité, et ses différents courants et sensibilités politiques.

On nous dira peut-être, qu'il y a place pour cette réflexion dans le cadre de projets de réformes parlementaires mis de l'avant par le Parti québécois. Cependant, dans la mesure où ces projets semblent hésiter à être véritablement engageants, il aurait été nécessaire d'indiquer plus clairement les intentions du gouvernement à ce niveau. Par exemple, on évite d'aborder la question d'une représentation proportionnelle bien que cela soit dans le programme du parti.

Il faudra répondre aux interrogations du peuple

Pourtant cette question, dans un débat sur un projet politique, est loin d'être secondaire. Si les auteurs du Livre blanc ont pris tant de soin à convaincre les détenteurs du capital qu'il y aura beaucoup de bienveillance à leur égard dans un Québec souverain et associé – et cela nous le verrons d'une façon on ne peut plus évidente au chapitre six du Livre blanc – il n'aurait certes pas été superflu de nous assurer, par des engagements concrets, que la vie démocratique des institutions politiques y sera meilleure.

Il sera donc fondamental d'exiger, tout au long du débat référendaire, des précisions sur les modalités de fonctionnement de l'ensemble des institutions politiques touchant tant la souveraineté que l'association.

Cette nécessaire clarification s'impose d'autant plus à l'association, que celle-ci pourra prendre une dimension très large, dont le contrôle échappera en grande partie à la souveraineté populaire, si ce n'est – puisque souveraineté politique il y a – la possibilité pour le peuple de s'en retirer: tout dépendra des modalités du traité sur cette question, ce qui, pour le moment, nous échappe entièrement.

L'expansion très large du champ d'intervention de l'association et le caractère restrictif des institutions politiques qui l'administrent limitent à toute fin pratique totalement l'emprise du peuple pour une véritable maîtrise de sa vie économique.

Porter une attention particulière à l'association est essentiel; c'est une condition primordiale pour comprendre la portée réelle de la souveraineté, et par conséquent, de la souveraineté-association, puisque l'une ne va pas sans l'autre.

Chapitre 5

Le sens du référendum

Le chapitre cinq du livre blanc porte sur la signification du référendum, son mandat et les différentes étapes de la démarche référendaire dans le processus d'accès à la souveraineté-association.

Après avoir glorifié de nouveau les gouvernements précédents, en nous assurant que "dans leurs négociations avec Ottawa et avec les autres provinces, les chefs politiques du Québec se sont toujours présentés comme les fidèles porte-parole de leurs compatriotes" (p. 75), ce qui laisse à tout le moins, songeur, on présente en ces termes la nouvelle dimension de la démarche proposée: "Jamais, cependant, on n'a invité la population du Québec à se prononcer formellement, et en dehors de toute autre considération, sur une question constitutionnelle". (p. 75)

Défendre les intérêts des travailleurs dans le débat

Certes, dans la mesure où on invite le peuple québécois à se pencher sur un projet politique, à le débattre publiquement et faire un choix, le référendum représente, nous avons à le reconnaître, un événement significatif de l'histoire de notre peuple.

D'où, l'importance pour les travailleurs, les travailleuses et l'ensemble des couches populaires, par conséquent pour la CSN, d'être présents tout au long de la période qui s'amorce; de veiller à la qualité démocratique du dé-

bat; de faire les critiques qui s'imposent et de mettre de l'avant nos principales revendications pour assurer la défense des intérêts des travailleurs dans la lutte contre l'oppression nationale:

Pour la défense de nos acquis économiques, sociaux et culturels;

Pour combattre le sous-emploi et la dépendance économique;

Pour le droit des femmes au travail social;

Pour défendre l'intégrité physique, mentale et morale des travailleurs et travailleuses;

Pour la plénitude des droits syndicaux;

Pour l'élargissement de la capacité d'intervention démocratique des classes populaires;

Pour la récupération des moyens du développement culturel

(Congrès CSN, juin 1979)

Faire connaître, faire partager nos revendications dans ce débat, cela est d'autant plus important que ce projet de souveraineté-association, tout en cherchant à s'appuyer sur la volonté d'affirmation politique, économique et culturelle du peuple québécois, n'en traduit pas moins les intérêts de la classe capitaliste du Québec, tant francophone qu'anglophone. Cela, en cherchant à la conquérir à tout prix, au risque de trahir les aspirations populaires engendrées par cette volonté d'affirmation politique et de maîtrise des différentes dimensions de notre développement.

Quel sera le rapport de force dans la négociation du traité?

Ainsi, dans la première partie de ce chapitre sur le référendum, toute l'argumentation cherche à rassurer cette classe capitaliste du Québec: advenant un oui significatif au référendum, elle pourra préserver l'espace économique canadien pour l'écoulement de ses marchandises, l'échange et l'accumulation de nouveaux capitaux parce que, de toute façon, le Canada anglais sera obligé de négocier.

A cet égard, on cite le résultat de certains sondages, ainsi que les déclarations de plu-

sieurs personnalités politiques canadiennes anglaises. Pour le gouvernement, ces opinions ne reflètent qu'une réalité immuable: la dépendance du Canada anglais envers le Québec pour maintenir "l'espace économique canadien". Malheureusement, dans l'empressement du livre blanc à démontrer que le réalisme dicte la nécessité de négocier, on fait abstraction de certaines autres réalités qui gâtent un peu le beau portrait qu'on nous présente.

En parlant de la complémentarité des économies canadienne et québécoise, on insiste sur le rôle du tarif protecteur que le Canada aurait tout intérêt à maintenir: "Sans tarif protecteur, en particulier vis-à-vis des Etats-Unis, l'assise industrielle du Canada, et notamment de l'Ontario, ne serait pas du tout ce qu'elle est aujourd'hui. Tout refus de maintenir cet acquis, toute tentative de briser cet espace économique et ce marché communs, seraient contraires au bon sens comme aux intérêts vitaux des partenaires." (p. 81)

On ne mentionne nullement la forte tendance vers le libre échange avec les Etats-Unis qui vient de certains milieux canadiens, et particulièrement des régions qui dépendent fortement de l'exploitation des matières premières, c'est-à-dire les huit provinces excluant l'Ontario et le Québec. Ces provinces ne voient aucun intérêt à payer des prix plus élevés pour des biens fabriqués au Canada et protégés par un tarif douanier ou autres mesures restrictives, quand elles pourraient importer ces produits à des prix moins élevés des Etats-Unis et des autres pays. Et il va sans dire que l'influence politique de ces huit provinces sera beaucoup plus forte dans un Canada des neuf (où elles formeront une majorité de la population) que dans un Canada des dix (où elles ne sont qu'une minorité).

Or, les industries les plus protégées sont concentrées au Québec et non, comme le laisse entendre le livre blanc, en Ontario. Les auteurs du livre blanc ne sont sûrement pas sans savoir que les tarifs douaniers importants au Canada ne s'appliquent pas sur les industries à technologie avancée, surtout implantées en Ontario, mais sur les industries dites traditionnelles, telles le textile, le vêtement, la chaussure, le meuble, industries fortement concentrées au Québec.

(Par ailleurs, les autres politiques économiques du gouvernement fédéral ont permis de concentrer en Ontario l'industrie lourde

ainsi que l'industrie à technologie plus avancée. Or cette analyse, que nous faisons au congrès de 1979, est absente de ce chapitre du Livre blanc.)

Cela, les fractions dominantes de la bourgeoisie québécoise le savent très bien, et ce n'est sans doute pas pour la "beauté des montagnes rocheuses" ou encore par un attachement sentimental au Canada qui, comme l'affirme un document du parti libéral du Québec, paru l'automne dernier, représente "une réussite remarquable dans l'histoire des peuples et de la famille moderne des nations", qu'elles se sont déjà engagées, dans le débat référendaire: "Nous disons Non à une aventure aveugle, conclut le CPQ, parce qu'il serait faux de croire que nous n'aurions rien à perdre". (Le Devoir, 24 novembre 1979).

Sur la portée du référendum, il aurait sans doute été souhaitable de mettre davantage l'accent sur la nécessité de faire comprendre au peuple canadien le pourquoi et le sens de la lutte du peuple québécois, plutôt que de tenter par toutes sortes d'acrobaties, de nous convaincre de la fragilité économique de la classe capitaliste canadienne, et du peuple canadien, à notre égard.

La résolution adoptée lors de notre congrès de juin dernier voulant "**que la CSN intervienne auprès des syndicats et centrales du reste du Canada afin de leur demander de défendre le droit inaliénable du peuple québécois à s'auto-déterminer**", dégage un esprit bien différent de cette dernière partie du Livre blanc. Plus respectueuse du peuple canadien, elle est aussi beaucoup plus fidèle à la volonté du peuple québécois.

La polarisation entre le OUI et le NON laisse peu de place à un débat démocratique

Toujours en ce qui a trait à la portée du référendum, nous pouvons aussi regretter que déjà à ce moment-ci, dans son Livre blanc, le gouvernement tente de polariser le débat sur le OUI ou le NON à la question référendaire. Là-dessus, il faut bien le reconnaître, ce Livre blanc, s'il invite à un large débat, offre par contre bien peu de place à l'expression de ceux qui, ne croyant pas au fédéralisme actuel ou au fédéralisme renouvelé, exprimeraient des réserves sérieuses à l'endroit du projet

politique mis de l'avant par le gouvernement du Parti québécois.

Si le NON doit être pour les Québécois, "*un recul sans précédent dont ils auraient beaucoup de mal à se remettre*", (p. 83), cela laisse très peu de chance à ceux qui ne sont pas prêts, devant la signification politique, économique et culturelle de la souveraineté-association, à répondre inconditionnellement et aveuglément OUI à un projet qui devra être modifié sérieusement au cours du débat que nous entreprenons, s'il cherche à se gagner l'appui des travailleurs, des travailleuses et des classes populaires. Le OUI à n'importe quoi, de crainte de passer pour des "*traîtres à la patrie*" ne devrait surtout pas intimider la démarche du mouvement ouvrier sur cette question.

Un mandat de négociier ce qu'on peut ou ce qu'on veut?

A première vue, le mandat référendaire semble sans ambiguïté: "*Par son vote, le peuple québécois aura clairement fondé la négociation sur le principe de l'accession, en droit comme en fait, du Québec au statut d'Etat souverain, et de l'association avec le Canada*" (p. 84). Il s'agit donc, ni plus ni moins, d'un mandat de négocier la nouvelle entente Québec-Canada, telle que formulée dans le Livre blanc. Toutefois, puisque le contenu et les modalités de la souveraineté-association demeurent vagues à plusieurs égards, par exemple en ce qui concerne cet effort d'harmonisation qui "*pourra s'étendre à plusieurs autres domaines, et notamment à la défense*" (p. 64) ainsi que le fonctionnement des institutions communautaires, ce mandat référendaire est finalement passablement obscurci. Mandat de négociation peut-être, mais où les demandes semblent éventuellement pouvoir varier au bon gré des négociateurs!

Cela est d'autant plus important qu'on affirme que la "*souveraineté ne va pas sans l'association: elles sont indissociables*" (p. 84). Cela signifie qu'à défaut d'entente sur l'association, on ne saurait accéder à la souveraineté. L'association est une condition de la souveraineté. Mais que restera-t-il de cette souveraineté dans la mesure où l'association pourra occuper un champ d'intervention très large qui ne se limitera pas uniquement aux aspects économiques, qu'il n'y aura pas de

contrôle démocratique véritable sur sa mise en oeuvre quotidienne et que son caractère de révocabilité, bien qu'assuré en principe, demeurera en pratique une variable inconnue puisqu'il sera formulé précisément lors de la période de négociation?

Chapitre 6

Québec, terre d'avenir

Le dernier chapitre de "la nouvelle entente", intitulé "Québec, terre d'avenir", étale au grand jour ce que devrait être le pays des rêves pour le gouvernement du Parti québécois.

Une description partisane du Québec d'aujourd'hui

Dans un premier temps les auteurs, animés par l'horizon des jours meilleurs, tracent un portrait débordant d'enthousiasme et d'aveuglement de ce qu'est le Québec d'aujourd'hui:

"Nous sommes un pays jeune et instruit, ... aujourd'hui nos diplômés sortent par milliers des collèges et universités."
(p. 93)

Plus du quart des jeunes québécois entre 15 et 24 ans sont chômeurs. Pour ceux qui sortent des collèges et des universités, le marché du travail se rétrécit constamment. Il est même tout à fait inexistant pour de nombreuses disciplines.

"Notre main-d'oeuvre est compétente et efficace: quelques études ont démontré que le travailleur québécois apporte souvent au travail plus de fierté et d'application que ses confrères nord-américains".
(p. 93)

C'est le seul endroit où les auteurs du livre blanc osent employer le terme "travailleur québécois", et encore c'est pour en parler

dans les mêmes termes que le fameux rapport Fantus, où les grands capitalistes américains reconnaissent l'efficacité des travailleurs québécois – ce qui est propice à la rentabilité du capital –, tout en regrettant toutefois la combativité de leur mouvement syndical, et particulièrement celle de la CSN.

"le dynamisme de nos régions et la naissance de nombreuses entreprises ont fait mentir le vieux cliché sur le peu d'esprit d'entreprise des québécois." (p. 93)

Ce dynamisme régional se caractérise entre autre choses, par un taux de chômage de plus de 12% dans cinq des dix régions administratives du Québec, et de plus de 15% dans trois. La vie économique régionale se caractérise aussi par la présence du capital étranger, surtout américain, qui contrôle 46% de l'économie québécoise.

En réalité, un véritable dynamisme régional impliquerait une reprise en main des secteurs les plus importants de notre économie.

Curieusement, dans cette dernière partie du Livre blanc, ses auteurs, après avoir pourtant fait l'éloge de l'Hydro-Québec, notre plus important secteur nationalisé, semblent tout à fait obnubilés par le dynamisme de la petite et moyenne entreprise qui, nous le verrons, sera d'ailleurs gratifiée à souhait dans leur terre promise. Chose certaine ils se font, on ne peut plus réservés sur la possibilité de nouvelles nationalisations!

"Les ressources... nous ne les devons ni à un régime politique ni à des circonstances particulières. Elles sont un don de la nature, qui nous a choisis plus que d'autres..." (p. 97)

Comme si tous les territoires de la Baie James étaient tombés du ciel. Comme si les Inuit et les Amérindiens n'avaient jamais existé et que nous n'avions jamais participé à leur oppression. Et enfin, comme si ce n'était pas la force de travail de la classe ouvrière qui mettait précisément ces ressources en valeur.

"Notre niveau de vie dépend essentiellement des richesses que recèle notre territoire, de notre situation géographique avantageuse, à proximité de riches marchés, et de l'environnement nord-américain, fort stimulant".

Bref, nous sommes une nation jeune, compétente, instruite; nous sommes parmi les

nations les plus riches de la terre; nous regorgeons de richesses naturelles multiples, diversifiées, renouvelables à souhait; nous avons été choyés par la nature, et jouissons d'un voisinage frontalier nord-américain stimulant; enfin, nous avons un "esprit d'entreprise" nouveau, créateur et ingénieux. Nous avons vraiment tout pour faire du Québec une terre pleine d'avenir prometteur!

Terre d'avenir pour qui?

A un mouvement national n'hésitant pas à aborder les réalités de la vie quotidienne du peuple québécois, présent sur le monde, attentif à ses inégalités, ses formes multiples d'oppression et d'exploitation, et soucieux d'apporter des solidarités nouvelles aux nombreux peuples qui luttent, on a systématiquement privilégié le nationalisme chauvin des grandes et des petites puissances, qui se manifeste. "par une admiration sincère, mais aveugle de son pays". (Petit Larousse).

Ce type d'approche de la réalité québécoise, nourrit ce que devrait être le Québec de demain où "le rapatriement de la totalité des impôts et des pouvoirs législatifs et exécutifs supprimera une fois pour toute les entraves et les conditionnements qui ont freiné notre expansion économique, sociale, et culturelle..." (p. 97). C'est avoir une connaissance très superficielle de ces entraves que de s'imaginer que seul le rapatriement de la totalité des impôts et de ces pouvoirs – ce qui n'est pas à négliger, nous en convenons – saurait permettre notre expansion économique, sociale et culturelle.

A moins, bien sûr, d'avoir une conception tout à fait différente de cette expansion. D'ailleurs là-dessus, rassurons-nous: On ne tarde pas à nous préciser le type d'expansion économique nécessaire à assurer le développement de ce nouveau "devenir collectif" du peuple québécois:

"Nos ressources, il s'agit maintenant de les mettre en valeur, et notre potentiel économique, de le transformer comme jamais en une réalité. Le gouvernement du Québec, qui parviendra avec l'aide des Québécois et Québécoises, par l'acquisition, d'abord du pouvoir exclusif d'intervenir dans des secteurs aussi fondamentaux que l'aide aux entreprises, le transport et la fiscalité..."

... par sa capacité de s'associer directement au secteur privé, de conclure des ententes dans le secteur industriel et de collaborer directement au soutien des entreprises québécoises sur les marchés étrangers". (p. 98)

Le développement économique pour qui?

Voilà comment on conçoit la prospérité de l'économie dans le Québec de demain. Pas un mot sur un nouveau type de développement économique, soucieux de répondre aux besoins individuels et collectifs du milieu. Pas un mot sur la démocratisation de la vie économique, sur la prise en charge par la collectivité québécoise de nouveaux secteurs de pointe ou des richesses naturelles.

Pas un mot sur ce que nous appelons à la CSN, la nécessaire "transparence de l'économie." Pas un mot sur les transformations nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et de vie.

En ce qui concerne le milieu social de notre "terre d'avenir" on affirme qu'une fois éliminée la double action gouvernementale actuelle, le Québec pourra répartir avec plus d'équité les fruits de la croissance économique de façon, en particulier, à améliorer le sort des citoyens les plus démunis.

Les politiques sociales

Pourtant, après avoir de nouveau repris l'engagement de maintenir des droits acquis, - fort probablement aussi les nombreuses coupures dont ils font souvent l'objet -, on se fait toutefois bien avare sur ce que pourrait impliquer de nouvelles politiques sociales. On annonce tout au plus la possibilité d'instaurer un régime cohérent de sécurité du revenu. Pour démontrer sa bonne foi à ce sujet, le gouvernement du Parti québécois exhibe son programme de supplément au revenu du travail, qui est à toutes fins pratiques, une incitation au "cheap labour", et une façon camouflée de subventionner indirectement les entreprises en assurant le gel ou presque, du salaire minimum.

On entrevoit enfin comme possible, suite à la récupération de tous les impôts, la création d'un régime complet de revenu garanti. Certes,

l'instauration d'un tel régime est souhaitable, mais tout dépend de son contenu et de son application. Il en est de même d'ailleurs pour le régime intégré du revenu des personnes âgées, une politique de l'emploi et de la main d'œuvre et *"la participation des femmes à la croissance économique"*. Dans la mesure où l'on aborde ces différents thèmes sans dégager clairement les perspectives que l'on compte mettre de l'avant, tout cela demeure à vrai dire plutôt vague et très peu engageant.

On entend aussi favoriser un lien plus étroit entre le marché du travail et la formation professionnelle. Cela ne représente surtout pas une garantie d'amélioration de la qualité d'enseignement. Le risque de soumettre celui-ci aux besoins des entreprises, à leur soif de profits, est ainsi très grand.

Le développement culturel

Quant au développement culturel, ce qui est mis de l'avant, c'est la prise en charge par les Québécois de leur épanouissement culturel. *"Il y a une politique culturelle qui est interdite à une province, que seul un pays peut se permettre"* (p. 101)

Progrès du folklore, de l'artisanat, progrès de l'enseignement et de l'art, rapatriement de la juridiction sur les moyens de communication, tout ceci manifeste une conception étriquée de la culture. Une politique de développement culturel, c'est plus que la conservation du patrimoine.

Le développement du réseau de télévision éducative, Radio-Québec, qui a stagné pendant plusieurs années faute d'orientation précise et de volonté politique, une politique cohérente du cinéma et du livre, autant de domaines où le gouvernement a trop attendu. La démocratisation de la culture, les besoins et aspirations des travailleurs culturels, l'accès de la population à la culture et la régionalisation des instruments culturels, autant de points sur lesquels le livre blanc est silencieux.

Les droits et libertés

Silence également sur les droits et libertés des travailleurs et de leurs organisations. Devant l'ingérence croissante de l'Etat dans le fonctionnement de la démocratie syndicale, devant la volonté de réduire les moyens auto-

mes des travailleurs par le projet de loi 17 sur la santé-sécurité, devant la récente loi d'exception pour enlever leur rapport de force aux employés du secteur public, c'est un silence inquiétant.

Comme celles de l'intérieur, les inégalités internationales ne sont pas remises en question

Sur le plan international, le gouvernement propose *"d'assumer sa part modeste de responsabilité dans l'établissement d'un nouvel ordre mondial, dans tous les domaines, tant économiques que stratégiques et politiques"*. (p. 104) Par contre, il se fait silencieux sur la signification de celui-ci. C'est d'autant plus inquiétant, qu'au chapitre des relations avec l'étranger, il entend faire des Etats-Unis et de la France, pays n'ayant quand même pas la réputation d'avancer une conception progressiste des relations internationales, nos *"partenaires privilégiés"* au premier niveau.

Enfin, probablement pour démontrer sa bonne volonté, dans la recherche d'un nouvel ordre international, on précise les trois préoccupations autour desquelles s'articulera la politique de défense du Québec: *"sa sécurité intérieure, la sécurité du continent nord-américain et de l'occident, et sa participation aux missions de paix ou d'arbitrage de l'ONU."* (p. 104) Pour concrétiser cela, on entend remplir ses engagements envers NORAD et justifier la participation du Québec à l'OTAN *"par le fait que l'avenir du Québec est lié au sort des démocraties européennes et américaines."* (p. 105)

Avec les pays riches contre les pays dominés

Fait évident, si on passe tout à fait sous silence la Conférence des pays non-alignés, qui réunit pourtant aujourd'hui la majorité des pays membres de l'ONU, on détermine certes assez clairement l'orientation que saura prendre le Québec: celui du clan des pays riches; celui des grandes ou petites puissances impérialistes à travers le monde.

Il n'est aucunement question d'une présence et d'une aide accrue aux pays en voie de développement; encore moins, bien sûr, d'un souci

envers les peuples luttant contre l'exploitation et l'oppression. A la présence aux côtés de tous ceux qui luttent, le *Québec, terre d'avenir*, a choisi de se ranger du côté de ceux qui possèdent, qui dominent.

Haute diplomatie dont fait preuve le gouvernement du Québec qui a choisi de flatter la vanité des plus riches, le "savoir-faire" de ceux dont les performances sont remarquables et qui ne "doivent presque rien à l'extérieur" (p. 106), au détriment des pays les plus exploités, les plus ravagés par l'empiètement économique, politique et culturel de ceux qui pourtant "savent si bien faire"! Si l'on parle du Mexique, de l'Algérie et de l'Arabie saoudite, c'est sans doute pour l'or noir. Et quant à la Chine, rassurons-nous, vu son territoire immense, elle a de très nombreux "besoins particuliers à satisfaire."

Dans la mesure où à travers le monde, les luttes anti-colonialistes et anti-impérialistes n'ont cessé de se développer depuis ces vingt dernières années, où la domination tant économique que politique de l'Europe occidentale doit faire face à de sérieuses difficultés – qui ont d'ailleurs des effets sur leur propre économie –, considérer que "*l'avenir du Québec est lié au sort des démocraties européennes et américaines*" n'est pas, à l'évidence, le choix le plus judicieux. Ceci n'est guère plus en-voultant, il faut bien le reconnaître, que les grossièretés internationales à courte vue des Joe Clark et Flora MacDonald qui se disent fermement décidés à rentabiliser au maximum, au profit de l'industrie privée, l'aide aux pays surexploités.

Tout cela a, à tout le moins, le mérite de traduire on ne peut plus clairement, ce que pourrait être dans la tête des dirigeants du gouvernement du Parti québécois le "*Québec, terre d'avenir*": un Québec adulte et responsable où les travailleurs et les travailleuses n'auront pas plus de place qu'aujourd'hui, où les peuples qui luttent seront ignorés.

Un projet qui ignore la volonté de changement qui lui a donné naissance

Comme quoi, chercher à tout prix à charmer les classes dominantes et les puissances impérialistes oblige à bien des aveuglements.

Cela contraint aussi à effacer bien des souvenirs. Particulièrement celui de cette volonté de changement qui a animé des milliers de Québécois et Québécoises dans la mise sur pied de ce parti et des milliers d'autres qui ont favorisé l'accession au pouvoir de ce gouvernement qui, décidément, ne se souvient plus!

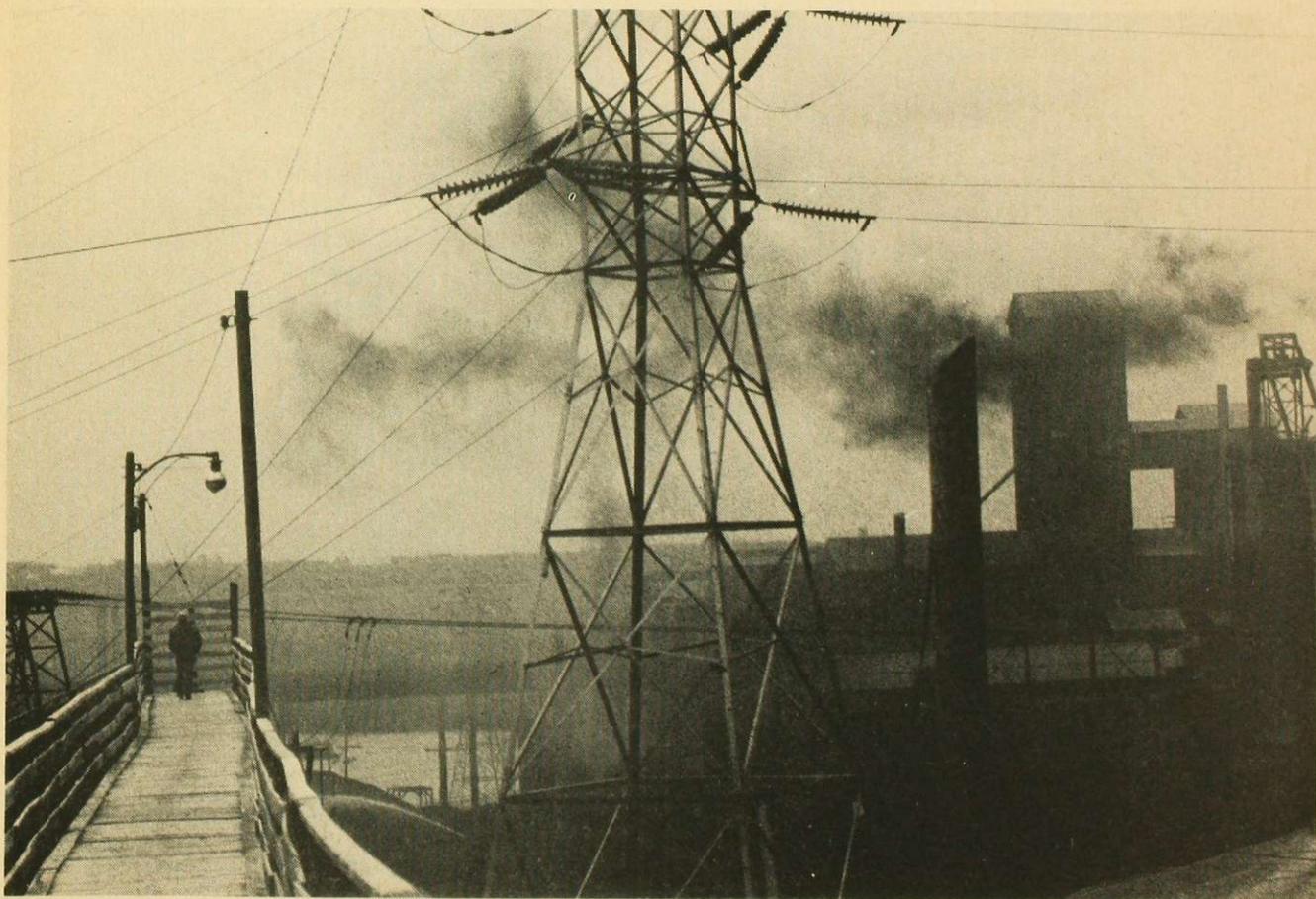
Les travailleurs et travailleuses québécois, leurs conditions de travail et de vie; le syndicalisme québécois, son histoire, ses particularités; les milliers de chômeurs, chômeuses, et assistés sociaux; ce sont là les grands absents de ce Livre blanc sur la souveraineté-association.

Silence complet sur la difficile conjoncture économique qu'a à affronter aujourd'hui le peuple québécois: perte du pouvoir d'achat; fermetures d'usines; mises à pied massives tant dans les secteurs privé que public; réduction des allocations sociales; restrictions budgétaires dans les services publics. Silence également sur les nombreuses manifestations de l'oppression nationale: revenu; chômage; éducation; disparités régionales; logement; santé; espérance de vie.

Silence sur toute politique de redressement économique et social pour contrer les différentes manifestations de l'oppression nationale. Silence enfin, sur l'emprise du capital américain sur l'économie québécoise.

Certes, une description plus fidèle de notre réalité aurait-elle exigé un contenu plus engageant à la souveraineté-association.

Un changement politique n'a que très peu de sens s'il ne vise en premier lieu la transformation des conditions de vie de ceux qui subissent les effets de l'oppression nationale.



Conclusion et résolutions

Les raisons de notre intervention

En raison de son histoire indissociablement liée aux luttes du peuple québécois contre l'oppression nationale, en raison de ses orientations fondamentales qui sont le produit de son expérience historique, en raison de son caractère démocratique et représentatif des intérêts des travailleurs, des travailleuses et des couches populaires, la CSN attache une importance majeure au débat actuel sur notre avenir politique.

C'est animée par cette conviction et par la volonté de permettre aux travailleurs et travailleuses d'intervenir dans ce débat afin de s'assurer que leurs intérêts et acquis seront sauvegardés, afin d'accroître la capacité d'intervention démocratique des classes populaires et pour influencer les choix politiques qui seront proposés au peuple, que la CSN dégage maintenant ses positions sur le projet de la nouvelle entente Québec-Canada.

La volonté d'accroître l'emprise du peuple est très limitée

Conformément aux recommandations de son congrès spécial sur la question na-

tionale qui affirmait que *“pour lutter efficacement contre l'oppression nationale, la CSN s'inscrit dans une démarche d'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels”*, la CSN considère que le projet de nouvelle entente manifeste une volonté d'accroître l'emprise du peuple québécois sur ses institutions politiques par l'établissement d'un parlement souverain avec les pleins pouvoirs de faire les lois et de lever les impôts.

Cependant, cette volonté demeure très limitée dans la mesure où elle ne permet pas une réappropriation réelle de la maîtrise de notre développement, l'ensemble des institutions proposées étant marqué par le maintien des forces économiques qui dominent le peuple québécois, consacrant ainsi le rapport de forces actuel.

De plus, pour la CSN, *“l'appropriation des institutions nécessite la démocratisation de ces pouvoirs et institutions”*. Or le caractère des institutions proposées n'améliore en rien le contrôle démocratique du peuple québécois sur les institutions de la souveraineté. D'autre part, le champ très large d'intervention de l'association et le caractère restrictif des institutions politiques qui l'administrent limitent totalement, à toute fin pratique, l'emprise du peuple en vue d'une maîtrise véritable de sa vie économique.

Un projet de changement appuyé sur le statu quo

Malgré sa volonté d'assurer l'autonomie politique du peuple québécois, ce livre blanc, par son absence d'engagement dans le sens d'une véritable maîtrise de notre développement, par son souci d'offrir toutes les garanties possibles aux intérêts dominants, cherche à se gagner constamment l'appui de ces derniers et dénature ainsi la lutte du peuple québécois contre l'oppression nationale.

En réalité, ce Livre blanc, qui se veut pourtant porteur de changement, ne s'a-

dresse pas aux forces de changement, mais bien davantage à tous ceux qui, désireux de maintenir à tout prix le statu quo, n'appuieront jamais un changement qui pourrait éventuellement remettre en cause leurs privilèges.

Déjà on constate que les forces capitalistes du Québec, tant francophones qu'anglophones, se sont inscrites parmi les partisans du NON à tout projet qui pourrait représenter pour elles une menace quelconque au statu quo.

A force d'ignorer la volonté populaire de lutte contre l'oppression nationale, le gouvernement du parti québécois ne risque-t-il pas de s'aliéner les forces de changement qui pourtant le portaient au pouvoir en novembre '76, même en ce qui a trait à son projet politique de souveraineté-association?

Le changement n'a que peu de sens s'il ne transforme les conditions de vie

Faut-il rappeler ce que signifie l'oppression nationale pour les travailleurs et les couches populaires? Chômer plus souvent et plus longtemps, occuper des emplois moins rémunérateurs, avoir plus difficilement accès à l'éducation, vivre en moins bonne santé, dans des logements moins confortables, mourir plus jeune, voilà comment les classes populaires subissent l'oppression nationale.

Faut-il rappeler au gouvernement que le changement politique qu'il préconise n'a que très peu de sens s'il ne vise pas en premier lieu à la transformation des conditions de vie de ceux qui subissent les effets de cette oppression?

Lors de ses débats sur la question nationale, la CSN s'est fixé trois grands objectifs qu'elle juge fondamentaux dans tout projet politique pour le Québec:

- 1) *faire reculer les diverses manifestations de l'oppression nationale,*
- 2) *préserver les acquis des travailleurs,*

3) créer des conditions meilleures pour le développement de formes nouvelles de la démocratie.

Sur tous ces sujets, le Livre blanc se révèle incomplet, insuffisant et plus que décevant.

Un projet qui freine l'élan des aspirations populaires

Quelles seront les priorités du développement? Quelle sera la capacité d'intervention des classes populaires sur le contrôle de la vie économique, politique et culturelle? Quelles seront les conditions de travail et de vie des travailleurs, les droits syndicaux, toutes les libertés individuelles et les droits collectifs? Il est très inquiétant que le Livre blanc n'ajoute rien de nouveau sur ces dimensions fondamentales de notre avenir collectif.

Dans la mesure où le Livre blanc prétend jeter les bases du Québec de demain et se présente comme un instrument pour permettre au peuple québécois de faire une réflexion démocratique sur son avenir, la CSN considère que ce document qui marque un moment historique, est incomplet et ne correspond pas aux aspirations du peuple et du mouvement d'affirmation et d'émancipation qui s'est accentué depuis les années '60.

Le gouvernement actuel, issu d'une volonté d'affirmation plus grande du peuple québécois, n'a pas le droit d'ignorer les principaux effets de l'oppression nationale en présentant un projet politique qui ne traite pas des véritables enjeux auxquels est confronté le peuple québécois.

Toute l'expérience des travailleurs et des travailleuses au sein de leurs organisations syndicales repose sur l'exigence de confier à leurs représentants des mandats discutés et formulés démocratiquement. Or, la démarche proposée par le Livre blanc, qui nous acheminera vers le référendum, ne permet pas ce contrôle démocratique dans la formulation de ce projet politique.

Le contenu du mandat de négociation demandé devra être précisé

Il est essentiel qu'un gouvernement qui propose la transformation d'un cadre constitutionnel, soumettre avec précision le contenu et les modalités qu'il s'engage à négocier. C'est là un principe élémentaire d'une démarche qui se veut véritablement démocratique.

En effet, afin que le processus de négociation dans lequel s'engage le gouvernement du parti québécois soit le plus possible le reflet de la volonté du peuple – et non un simple mandat de négociation ou un projet qui reste encore insatisfaisant, incomplet et imprécis – il est nécessaire que la souveraineté-association se traduise par un projet de constitution définissant rigoureusement le cadre démocratique de l'Etat et de la société qui sont proposés.

La capacité de ce gouvernement de représenter véritablement les intérêts du peuple dans sa lutte contre l'oppression nationale, se mesure aussi par le respect de cette exigence.

Nos revendications pour démocratiser le débat référendaire

C'est pourquoi, à ce moment-ci, la CSN formule des revendications précises pour la démocratisation de la démarche dans laquelle la publication du Livre blanc engage le peuple québécois.

1) Nous exigeons du gouvernement du Québec de préciser le contenu et les modalités des éléments fondamentaux de son projet de souveraineté-association, notamment un projet de constitution, compte tenu de l'analyse faite par la CSN du Livre blanc sur la nouvelle entente Québec-Canada.

Le Comité d'orientation devra dégager de son analyse du Livre blanc ainsi que des autres positions de la CSN sur la question nationale, les éléments fondamentaux sur lesquels la CSN doit obtenir des précisions.

2) QUE ce projet de souveraineté-association soit soumis à la population par le biais d'une commission parlementaire itinérante, dans le but de faciliter l'expression des divers groupes de la société sur l'ensemble du territoire, et entièrement télévisée et diffusée à des heures d'écoute accessibles à toute la population.

3) QUE le comité exécutif de la CSN reçoive mandat de rencontrer le gouvernement du Québec et de lui faire part de ses revendications.

Nos décisions pour la poursuite du débat dans la CSN

4) QU'un conseil confédéral spécial soit convoqué après l'adoption du projet de loi sur la question référendaire pour se prononcer sur l'opportunité de prendre position sur la question référendaire et sur la nature de cette position.

5) QUE le conseil confédéral demande aux organismes de consulter leurs instances sur la décision numéro 4.

NOTE: Dans son programme de 1975 sur la base duquel il a été élu, le Parti québécois, "dans le processus d'accession à l'indépendance", s'engageait à "soumettre à la population une constitution nationale". Il prévoyait même que cette constitution devait être élaborée "par les citoyens au niveau des comités et adoptée par les délégués du peuple réunis en assemblée constituante". Ce n'est qu'en 1979 que cette disposition a disparu du programme.

Annexe

La démarche proposée par le gouvernement du Québec comporte quatre grandes phases.

a) **Une phase de réflexion**, de discussion et de consultation, à laquelle tous les intéressés sont conviés, et dont la publication du Livre blanc sur la souveraineté-association constitue une étape déterminante. C'est la phase dans laquelle nous sommes actuellement.

b) **Une phase référendaire** dont les grandes étapes sont déjà connues. Le texte de la question soumise lors du référendum sera rendue public avant la fin de l'année. En février 1980, l'Assemblée nationale entreprendra la discussion sur la question proposée et une période minimale de vingt jours est prévue avant l'émission des brefs référendaires. Ce délai permettrait aux comités nationaux du "oui" et du "non" de se former officiellement.

Le référendum aurait lieu en mai ou juin 1980. Selon le Gouvernement la formulation finale de la question dépendra en partie des discussions et réflexions suscitées par le Livre blanc.

c) **Une phase de négociation**. Advenant une réponse positive au référendum, la période de négociation avec Ottawa et le reste du Canada commencerait. Les négociations porteraient sur le rapatriement au Québec des pouvoirs et ressources et sur le contenu de l'association Québec-Canada, ses institutions, son fonctionnement, son financement et les autres questions connexes.

Les négociations conduiraient à un traité d'association qui serait soumis à l'Assemblée nationale.

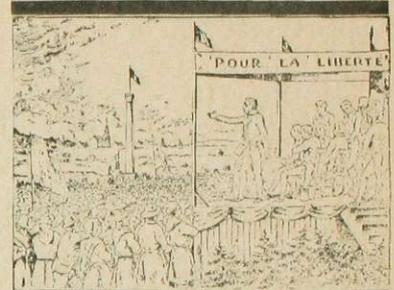
d) **Une phase de réalisation**. L'Assemblée nationale pourrait alors légiférer afin d'ajuster les lois fédérales actuelles, tout en planifiant la période de transition nécessaire de manière à ce qu'aucune personne ne soit lésée.

L'ensemble de cette démarche pourrait s'étendre sur plusieurs années, le Gouvernement du Québec étant convaincu qu'il faut y mettre le temps voulu.

(Voir les pages 85 à 88 du Livre blanc)

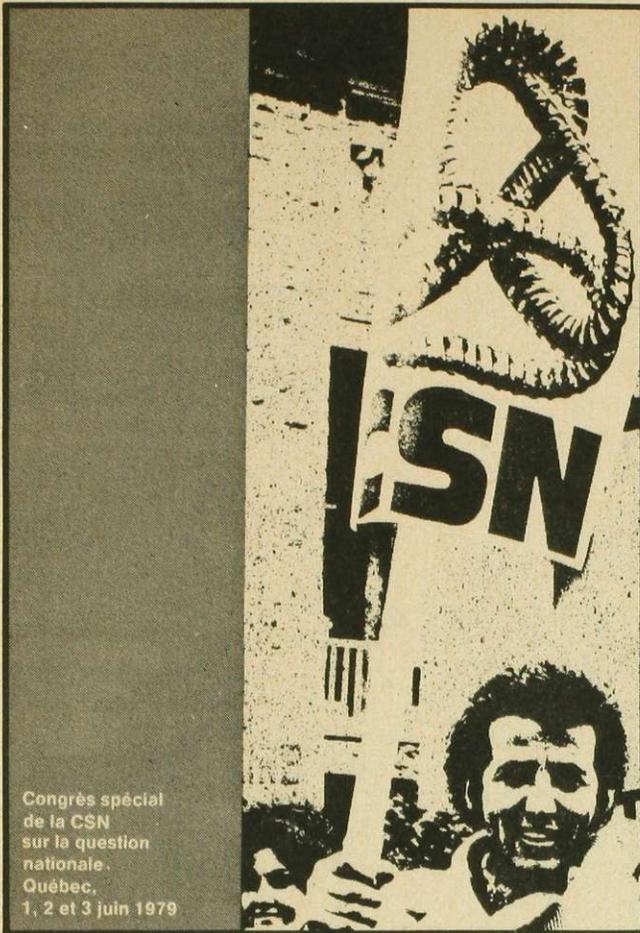


Proposition de la CSN pour la discussion sur la question nationale



Explication
de la démarche
et de la plate-forme
de revendications
proposées
pour la préparation
du congrès spécial sur
la question nationale

Lisez aussi la plateforme de revendications pour lutter contre l'oppression nationale adoptée par le congrès régulier de la CSN en juin 1978.



Congrès spécial
de la CSN
sur la question
nationale.
Québec,
1, 2 et 3 juin 1979

Lisez aussi le rapport du congrès spécial de la CSN sur la question nationale, qui a eu lieu en juin 1979.

